



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2016

L'assemblée générale annuelle clôturant l'exercice 2015 s'est tenue le mercredi 27 janvier 2016 comme les années précédentes dans le Cher à Neuvy-sur-Barangeon. Le chef du BMA, M. Devouge et le chef du GH M. Sighi, ont participé à cette réunion pendant quelques heures.

Le SAPNSC souhaite la bienvenue aux délégués présents, représentants les bases du GH et l'échelon central.

1 - Bilan des délégués présents :

Ajaccio	Pascal Maheux	
Anecy	Frédéric Virello	
Bastia	Xavier Roy	
Besançon	Eric Idatte	
Bordeaux	Pascal Cordonnier	
Cannes	Gilles Lossouarn	
Clermont	Bruno Schmitt	
ECGH	Yvan Commene	
Granville	Pascal Sciberras	représenté par Lorient
Grenoble	Rémi Fiorillo	
Guadeloupe	Jean Marc Baty	
Guyane	Michel Lamarre	
La Rochelle	Franck Bondi	
Le Havre	Francis Herzog	
Lorient	Frédéric Gautier	
Lyon	Patrick Clément	
Marignane	Michel Giroux	Absent excusé
Martinique	Brice Ferrier	
Montpellier	Antoine Rodriguez	
Paris		Pas de délégué
Pau	Géry Bouchart	
Perpignan	Patrick Saves	
Quimper	Emmanuel Jantroy	
Strasbourg	Jean Pierre Founé	

2 - Rapport moral du secrétaire général

Le secrétaire général après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, remercie tous ceux qui ont accepté de nous retrouver. Cette année un point positif est la représentation des 3 bases outremer.

Nous regrettons la non représentation de la base de Paris et espérons qu'un adhérent pourra nous rejoindre l'an prochain. Tous nos souhaits vont au délégué de Marignane absent excusé.

Une pensée toute particulière a été évoquée par le bureau à l'attention de notre collègue et ami Didier Viallet et à sa famille qui sait pouvoir compter sur l'aide du SAPNSC.

L'année écoulée a été marquée par l'arrivée inopinée du "Projet de service" qui a monopolisé toutes les attentions nous imposant de nombreux communiqués et des déplacements extrêmement resserrés (ainsi qu'un sondage général) quand nous ne disposions que d'un minima d'informations. Malgré le temps restreint, la situation s'est éclaircie non sans mal, et nous approchons aujourd'hui d'une vision plus réaliste des propositions et accords envisageables.

Si la communication a été parfois complexe, l'utilisation du mot "forfaitisation" au lieu de "bornage" de jours d'alerte ou autre, a entraîné des incompréhensions qui ont pu mener à des excès d'amertume pour certains, cette assemblée générale a permis à tous de comprendre la vision et les objectifs défendus par le bureau du SAPNSC.

Compte tenu de l'importance du sujet actuel, le secrétaire général a demandé un vote de confiance au conseil syndical ; il a reçu cette confiance de l'ensemble des délégués présents et représentés.

Grâce à la fidélité des 155 adhérents (plus de 70 % des navigants du GH) et à l'action de nos délégués en base ou à l'échelon central votre syndicat a pu continuer l'année écoulée ses objectifs de défense de tous les navigants de tous statuts et de notre outil de travail.

3 - Modification des statuts.

Les nouveaux statuts présentés à l'AG de 2015 ont été approuvés à l'unanimité et seront déposés en mairie de Marignane au plus tôt.

Un formulaire harmonisé de procès verbal du vote de désignation des délégués a été envoyé à tous et certains nous l'ont déjà rapporté. Dès lors que des mutations ont lieu, il est souhaitable qu'un vote soit réalisé si de nouveaux adhérents sont affectés.

4 –Renouvellement du bureau.

Cette année 4 postes étaient soumis à renouvellement ou vacance :

- 1 poste pilote : est élu Frédéric Virello
- 3 postes de MOB dont 2 arrivant à l'échéance de leur mandat et se représentant : sont réélus Patrick Saves et Gilles Lossouarn, est élu Emmanuel Jantroy.

La réorganisation du bureau s'articule donc ainsi :

Secrétaire général du SAPNSC : Xavier Roy

Secrétaire général adjoint branche pilotes : Michel Lamarre

Secrétaire général adjoint branche MOB : Patrick Saves

Trésorier : Gilles Lossouarn

Secrétaire : Emmanuel Jantroy

Secrétaire adjoint : Frédéric Virello

5 - Bilan financier par le trésorier

L'exercice 2015 est légèrement déficitaire par le nombre important de réunions, le recours à des cabinets d'avocat et la participation des délégués des bases outremer. Notre situation financière demeure néanmoins stable mais les derniers exercices déficitaires incitent à une légère augmentation de la cotisation annuelle qui est restée stable pendant presque 10 ans.

6 - Cotisation 2017

Au vu du bilan financier et compte tenu des charges nouvelles incluant les déplacements et la participation des délégués des bases ultramarines, il est voté de réévaluer la cotisation pour l'année 2017 à 120€. Afin de faciliter la comptabilité et la gestion du syndicat il est rappelé que nos adhérents doivent remettre leur chèque en début d'année. Si nécessaire, chacun a la possibilité de régler en plusieurs chèques, vos délégués sont là pour vous faciliter cette éventualité.

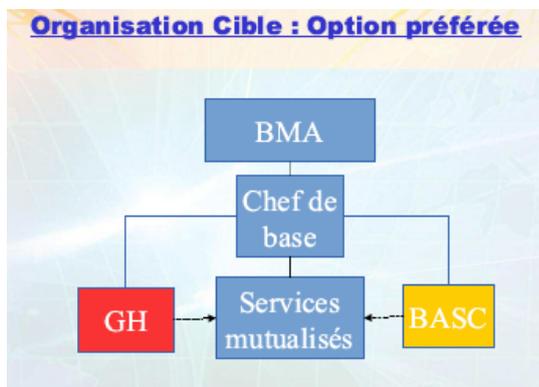
6 - Intervention du chef du BMA

M. Devouge nous a rejoint en fin de matinée ce qui a permis un échange cordial avec l'ensemble des délégués. En réponse à nos interrogations il a développé les sujets suivants :

- Résultats de notre activité 2015 : 16168 heures de vol pour 16000 personnes secourues, augmentation nette des vols de nuit.
- Rétrofit de nos appareils (20 millions d'euros incluant GNSS, cartographie, géolocalisation et téléphone) toujours prévu de 2017 à 2022, la réponse des industriels est en cours sur ce sujet d'importance stratégique pour la DGSCGC.
- Le renouvellement du marché MCO amène de grandes améliorations par le prestataire pour J + 1 et achat par la direction de pièces majeures (stock de pièces valeur > 2 M€, stockage à l'ECGH).
- Le remplacement du système Amasis subit un ralentissement dû à la réorganisation des ministères.
- Nous entraînonnons annuellement 2771 partenaires (activité de 2 bases !) : il est envisagé une diminution de ces heures pour pallier à l'augmentation continue des secours. Le projet de présence d'un sauveteur hélicoptère sur base (USSH) est toujours d'actualité.
- Avitaillement de nos appareils : les règlements ICPE ont changé récemment.
- TRBN : cette année doit amener un nouveau cadre d'emploi (1 seul TRBN avec diminution de la taille des bateaux, plus d'entraînement pour une meilleure formation).
- Démarches en cours sur le coût des moyens aériens de secours : une enquête de la cour des comptes et une revue des dépenses publiques (loi de finances 2016) sur l'utilisations des moyens hélicoptères pour le service public sont planifiées cette année.
- Dans le cadre de la concertation avec le ministère de la Santé, des principes et des indicateurs communs sont actés, ceci se traduit par une modification de nos CRV.

Projet de service :

L'organigramme de la structure nîmoise, GH et BASC qui deviendrait GASC (pour groupement) nous a été présenté. L'option cible retient :



Un chef de base pour les 2 entités avec des services mutualisés : pôles RH, finances, logistique, informatique, centre de formation et programmes.

Nous avons confirmé notre désaccord sur la mise à disposition de notre agent opérations à la cellule ops GASC estimant la nécessité de conserver la structure actuelle par la proximité indispensable des opérations GH avec le centre de maintenance et l'exigence de connaître le fonctionnement et les spécificités des bases pour ce poste.

Volet RH : propositions de l'administration qui vont être débattues lundi 1^{er} février avant le CTS BMA du 9 février.

Prime outremer : pour améliorer l'attractivité des postes, la création d'une fonction spécifique retenue à ce jour serait de 500 € brut mensuel pour chaque personnel de ces bases. Nous avons relayé la demande des personnels insulaires (Corse) pour une prise en compte des caractéristiques de ces affectations.

Vols de nuit : fin de la compensation des heures de jour non faites par des heures de nuit (paiement systématique des heures de nuit).

RNC : l'ensemble des sujets relatifs au repos nocturne, temps de travail et horaires d'ouverture des bases, sera étudié prochainement par un groupe de travail pour lequel nous avons demandé une représentation de tous les différents secteurs. Notre proposition vise à inclure des groupes de réflexion par zone géographique,

amenant après avis de tous la désignation de 2 rapporteurs (1 pil et 1 mob) par secteur. Ces rapporteurs constitueraient le groupe de travail.

Temps de travail des PN : revalorisation progressive du coefficient métier des pilotes et des MOB à hauteur de 297,28 € mensuel, soit 3567,36 € par PN et par an, avec une compensation partielle en temps de travail. Contrepartie envisagée : pilote et Mob 44 heures soit 4 jours d'alerte par an. Cette mesure se ferait sur 4 ans pour un coût global de 790 000 €.

Proposition complémentaire de 4 jours de RTT (équivalent à 28 heures) permettant d'alimenter le CET dans le cas de dépassement du temps de travail.

Dans le cadre des échanges entre les délégués et le chef du BMA, le conseil syndical du SAPNSC a souhaité au lieu des 4 jours de RTT, l'adjonction de 22 heures supplémentaires dans la compensation partielle en temps de travail ce qui porterait à 66 heures (6 jours d'alerte) cette compensation mais pour un montant mensuel demandé de 445,92 € brut. L'administration n'est à ce jour pas favorable à cette extension au regard de l'enjeu financier.

Suite à nos actions revendicatrices et notre rejet des propositions initiales, le format "base" retenu est de 3,5 pilotes et 4 MOB. C'est bien sur ce fondement que sont bâties nos exigences.

N'oublions pas que les pistes de négociation présentées le sont à titre purement exploratoire et sans aucun engagement de la part de l'administration.

7 - Questions des bases

L'essentiel des questions ont porté sur le projet de service et sont exposées au travers de ce compte rendu de notre AG, vos délégués seront en mesure de vous apporter les réponses à vos interrogations.

Le conseil syndical à l'issue de cette assemblée annuelle permettant un rapprochement entre tous nos délégués et la direction, remercie tous les adhérents pour leur confiance.

Avec un bureau renouvelé et une diversité géographique accrue, nous continuerons tous ensemble à défendre les intérêts des navigants du GH avec détermination et loyauté.

Afin de renforcer la communication, merci de communiquer votre adresse mail pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

Bien cordialement à tous,

Pour le bureau syndical :

Le Secrétaire Général

Xavier ROY



Le Secrétaire

Emmanuel Jantroy

